

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fibre Optique :

Alternative Télécom plaide en faveur d'une offre d'accès activée sur la Boucle Locale Optique Mutualisée, afin de permettre l'émulation de la concurrence et de l'innovation sur le marché du Très Haut Débit, au profit de la compétitivité des entreprises

Paris, le 6 avril 2017

▪ *D'Alternative Mobile à Alternative Télécom*

Alternative Mobile défend depuis près de 10 ans le déploiement de la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile.

Dans le cadre de la convergence, dissocier les problématiques fixe et mobile ne correspond plus aux évolutions du marché, d'autant que les préoccupations concurrentielles dans le secteur des télécommunications connaissent aujourd'hui une acuité toute particulière dans le domaine du très haut débit fixe. « *Nous sommes déterminés à apporter le même souffle entrepreneurial sur le marché du fixe que celui que nous avons pu apporter sur le mobile* », souligne Jacques Bonifay, Président d'*Alternative Télécom*, Président de *Transatel*.

C'est dans ce contexte qu'*Alternative Mobile* a été rebaptisée ***Alternative Télécom***, et s'élargit désormais aux problématiques de la téléphonie fixe, en accueillant de nouveaux opérateurs actifs sur le marché de la fibre à destination des entreprises. Ainsi renforcé, l'Association *Alternative Télécom* compte désormais 11 membres, qui rassemblent **plus de 2000 emplois** et **représentent plus de 1 milliard d'€uros de chiffre d'affaires**.

▪ *Priorité au déblocage de la fibre optique*

« *Le Très Haut Débit constitue un enjeu stratégique majeur pour le futur des territoires et pour la compétitivité économique des entreprises françaises* », souligne Bernard Lemoine, Président de *NERIM*, Vice-Président d'*Alternative Télécom*, en charge du Collège Fixe. « *Si on ne lui donne pas les moyens de se développer par la mise en place d'une saine concurrence sur le marché, on risque d'assister à un gel du déploiement du Très Haut Débit dans certains territoires et à la disparition de certains opérateurs alternatifs entravés dans leur action commerciale, paralysant l'essor de toute une économie numérique.* » A cet égard, le comportement d'Orange doit être clairement pointé du doigt.

Dans ce contexte, les membres d'*Alternative Télécom* sollicitent auprès des pouvoirs publics et du régulateur **la mise en place rapide de mesures visant à imposer à l'opérateur historique l'obligation de proposer une offre de gros activée et compétitive d'accès à la boucle locale optique mutualisée, dans des conditions économiques raisonnables.** Il s'agit de poursuivre la numérisation de l'économie française, à l'image de la réussite du processus né du dégroupage de la boucle locale cuivre, qui a permis de déployer le haut débit grâce à une force de frappe de PME actives dans ce secteur.

Cette perspective s'inscrit dans le cadre d'un cercle vertueux où **l'émulation entrepreneuriale sur le marché du Très Haut Débit stimulera l'innovation** et **permettra d'accroître le marché, en accélérant le développement d'offres de services à destination des entreprises, essentielles à la compétitivité économique de notre tissu de PME françaises.**

A propos d'Alternative Télécom :

Les membres d'Alternative Télécom ont créé plus de 2000 emplois en France et représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'€uros en 2016.

Les membres des Collèges Fixe et Mobile : Adista, Afone, Alphalink, Coriolis Télécom, Euro-Information Télécom, La Poste, Nerim, Paritel, Pxiatel, SCT Télécom, Transatel

Contact : Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association *Alternative Télécom*

Tel. : 01 53 45 91 91